

Qu'est-ce que le conditionnel présent ?

- Le conditionnel présent est utilisé pour exprimer :
  - des actions soumises à une condition.
  - des actions incertaines (supposition, souhait).
  - des formules polies ou atténuées (politesse, suggestion, conseil, reproche).

Exemples :

- S'il faisait beau cet après-midi j'irais marcher en forêt. (condition)
- Je pourrais probablement t'aider. (supposition)
- Je voudrais que tu viennes avec moi. (politesse)

Comment se conjuguent les verbes du troisième groupe au conditionnel présent ?

- Pour conjuguer les verbes du troisième groupe au conditionnel présent :
  - on prend le radical du verbe au futur,
  - et on ajoute les terminaisons : -ais, -ais, -ait, -ions, -iez, -aient (les mêmes que celles de l'imparfait)

Exemples :

- |                          |                            |
|--------------------------|----------------------------|
| ● le verbe « aller » :   | ● le verbe « savoir » :    |
| j' <u>irais</u>          | je <u>saurais</u>          |
| tu <u>irais</u>          | tu <u>saurais</u>          |
| il/elle <u>irait</u>     | il/elle <u>saurait</u>     |
| nous <u>irions</u>       | nous <u>saurions</u>       |
| vous <u>iriez</u>        | vous <u>sauriez</u>        |
| ils/elles <u>iraient</u> | ils/elles <u>sauraient</u> |

Attention à ne pas confondre les premières personnes du singulier « j'irais » au conditionnel présent et « j'irai » au futur simple.